

## **Deux sénateurs pour soutenir la vie associative**

Florence Blatrix-Contat et Patrick Chaize ont été désignés par le président du Sénat, Gérard Larcher, pour siéger comme membre titulaire au sein du collège consultatif de la commission du Fonds pour le développement de la vie associative (FDVA) pour le département de l'Ain. Le FDVA est un dispositif financier de l'État de soutien au développement de la vie associative avec des priorités de financement. Il comporte deux volets : le FDVA « Formation des bénévoles », le FDVA « Fonctionnement et actions innovantes ».